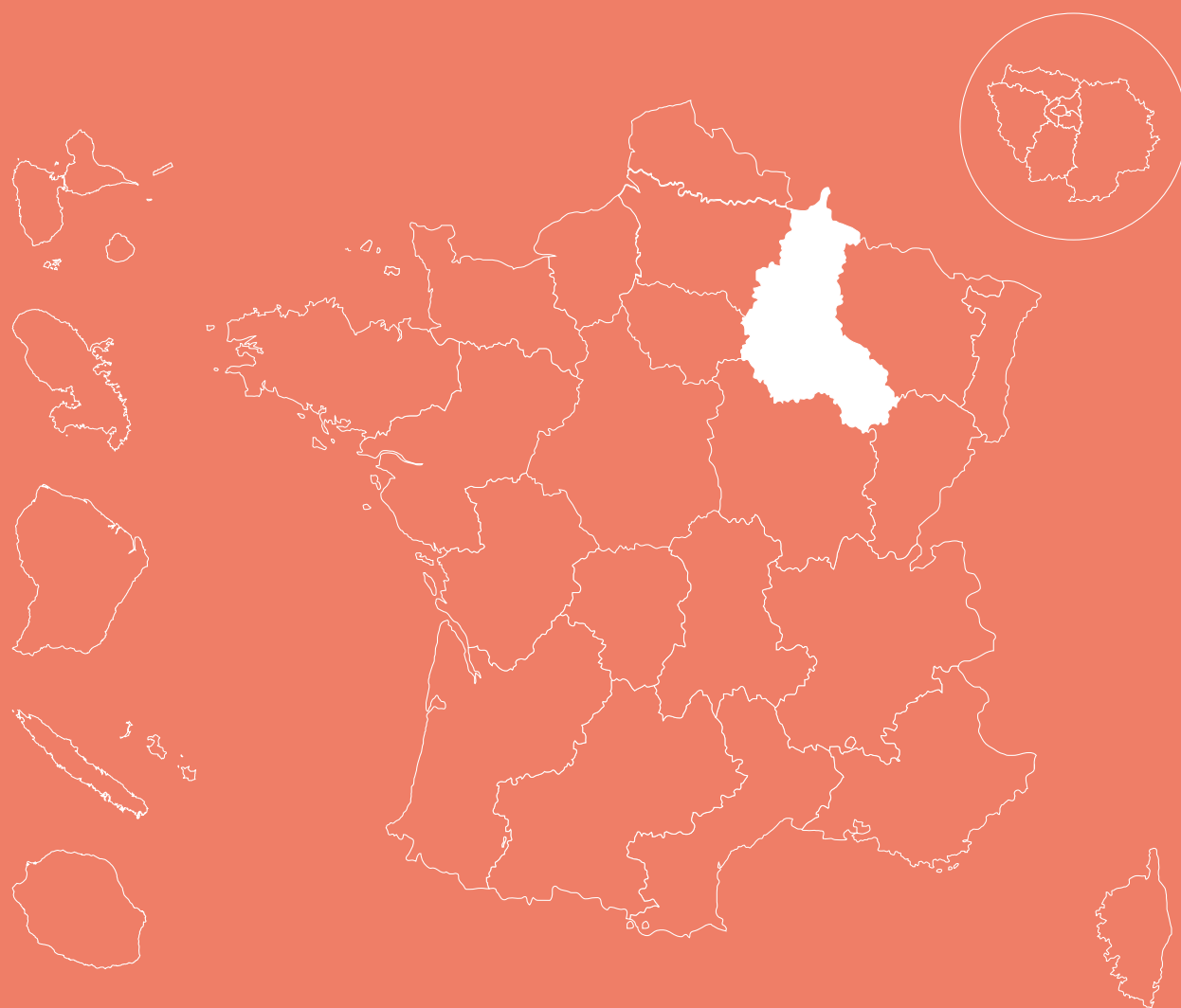


CHAMPAGNE- ARDENNE



La région compte 108 adhérents
regroupés en 6 sections

Ligue
des **droits de
l'Homme**

FONDÉE EN 1898



ÉDITO

Défendre les droits et les libertés partout, pour toutes et tous

Durant l'année 2018, la Ligue des droits de l'Homme (LDH) s'est mobilisée pour les droits et les libertés pour toutes et tous sur l'ensemble du territoire avec ses sections, fédérations et comités régionaux. La vocation généraliste de la LDH l'a amenée à être plus que jamais sur tous les fronts tant les atteintes aux droits fondamentaux se sont multipliées en France et dans le monde.

2018, année de la commémoration des 120 ans de la LDH et des 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH), a permis aux militants de rendre encore plus visibles les engagements de la LDH et d'éclairer le présent de ses combats historiques toujours d'actualité.

La LDH a ainsi été aux côtés des demandeurs d'asile et des réfugiés pour un accès effectif à leurs droits et le respect de leur dignité.

Depuis la fin de l'année 2018, notre pays connaît une crise sociale majeure et le mouvement des Gilets jaunes a mis en avant le besoin urgent de plus de démocratie et de justice sociale. La LDH a contribué au débat public sur ses propres bases souvent avec des partenaires, en s'appuyant sur les droits et libertés institués par la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789, le préambule de la Constitution de 1946 et la DUDH de 1948.

L'absence de réponses politiques à ce mouvement social s'est accompagnée de violences policières et de dérives autoritaires des pouvoirs publics contre lesquelles la LDH s'est mobilisée, notamment contre la remise en cause du droit de manifester. La création d'observatoires locaux des pratiques policières par de nombreuses sections atteste d'une présence forte et renouvelée de la LDH sur le terrain en défense concrète des libertés publiques.

A côté de ses dénonciations des actes de racisme, d'antisémitisme et de discriminations, la LDH agit pour une citoyenneté active et faire vivre la démocratie, avec l'organisation par les sections de nombreuses conférences, ciné-débats, sur des thèmes divers où les participants sont invités à intervenir et partager leurs expériences. Elle joue aussi un rôle important en direction de la jeunesse en menant des interventions au sein des établissements scolaires et contribue à la formation des citoyens de demain.

La LDH est présente dans votre région, n'hésitez pas à la rejoindre, nous avons besoin de vous !

Malik Salemkour
Président de la LDH

La LDH en Champagne - Ardenne en 2018

Les sections sont investies dans l'aide aux étrangers

Elles participent à des suivis particulièrement intensifs (depuis les courriers jusqu'à l'accompagnement à la préfecture, au tribunal administratif, à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) ou à la Cour nationale du droit d'asile (Cnda)).

L'activité de Troyes (540 rendez-vous) a justifié une formation interne : « Quel parcours pour le migrant en France ? Quel accompagnement dans ses démarches ? ».

Charleville a partagé trois préoccupations avec Solicoeur, Amnesty International, Lire malgré tout et la LDH Vouziers : la formation des bénévoles en matière d'accueil, leur protection contre l'épuisement et la communication des actions vers le grand public, des préoccupations que quatre sections ont répercuté lors des Etats généraux des migrations (EGM) à Reims.

Le comité régional a sollicité Paul Garrigues, du Comité central, pour décrypter le projet de loi asile et immigration. Trente militants de diverses associations ont ensuite partagé leurs outils pour gérer l'impact psychologique de l'accueil des migrants sur les bénévoles.

Il faut également sensibiliser l'opinion publique : manifestations à Troyes, à l'appel de la Cimade, contre le projet de loi asile et immigration rebaptisé code de la honte ; à Charleville contre l'expulsion d'une famille albanaise et pour le retour des deux jeunes à l'école ; à Vouziers pour « Sauver l'Aquarius » ; en participant à deux étapes de la marche solidaire et citoyenne, à Chaumont et Troyes.

Chaque section connaît des temps forts spécifiques

Le plus remarquable a eu lieu à Charleville : le 11 novembre, la section a organisé avec l'Arac, le PCF, l'UD CGT et la Libre Pensée une commémoration centrée sur la réhabilitation des fusillés pour l'exemple. Avant la projection du film *Blanche Maupas*, les militants ont dévoilé une plaque. Voici l'hommage du président d'honneur de la section, Jean-Claude Vion :

« Pour la LDH, après l'affaire Dreyfus, son second combat fondateur a été la réhabilitation des fusillés pour l'exemple.

Dès octobre 1914, La LDH popularise l'affaire du sous-lieutenant Chapelard, fusillé sur son brancard, pour capitulation en rase campagne.

D'autres affaires vont la mobiliser :

- celle des quatre condamnés à Flirey, en Meurthe-et-Moselle (leur compagnie refusant de retourner au combat alors qu'elle en revenait) ;

- celle, dans la Marne, des quatre caporaux de Souain, originaires de la Manche, considérés comme responsables du refus de leurs hommes de repartir dans une attaque vouée à l'échec ;

- celle de Vingre dans l'Aisne, où dans des conditions similaires, des hommes se sont repliés. Six d'entre eux, désignés arbitrairement, sont jugés par un tribunal spécial, condamnés et fusillés.

Dès 1914, des conseils de guerre spéciaux soumis à la hiérarchie militaire sont mis en place. La LDH mène une campagne ferme pour exiger l'abolition de ces tribunaux de justice expéditive.

En 1916, une loi met fin à leur fonctionnement. Sous la pression de la LDH, relayée par des parlementaires, une loi conduit à l'amnistie non seulement pour les mutins de 1917 mais aussi pour ceux de la mer Noire où les combats se poursuivirent plusieurs mois après l'armistice.

A propos des mutins de 17, il importe de souligner que Pétain supprima les recours en grâce pour hâter les exécutions et envoyer des soldats considérés comme meneurs dans des bagnes coloniaux où beaucoup moururent de traitements inhumains.

En 1924, la LDH fait voter une loi permettant la déclaration d'innocence d'hommes exécutés sans jugement.

En 1932, les députés adoptent une loi créant une cour spéciale de justice militaire chargée de réexaminer des dossiers de fusillés. S'en suivra une quarantaine de réhabilitations. Hélas, le travail de la cour fut interrompu en 1935.

La montée du fascisme en Europe dans les années 30, la guerre de 1939-1945, les guerres d'Indochine et d'Algérie vont mettre en arrière plan la question des fusillés.

Celle-ci revient dans le débat public avec notamment un rassemblement à Craonne en 2008 après le discours de Lionel Jospin demandant que les fusillés réintègrent notre mémoire collective nationale.

Aujourd'hui, la LDH regrette que le centenaire de la Grande Guerre n'a pas été l'occasion d'un nouvel acte de réhabilitation mais continue à se battre pour que cette tragédie des fusillés ne tombe pas dans l'oubli. Son combat va même au delà, en travaillant sur plusieurs aspects occultés de la Grande Guerre, comme la déportation de nombreux soldats dans les bagnes coloniaux et dans les compagnies disciplinaires, qui a provoqué plus de morts parmi eux que les fusillés.

Il s'imposait qu'en ce 11 novembre 2018, nous marquions avec cette plaque mémorielle notre détermination à voir rétabli l'honneur de tous ces « fantômes de la République ».

CONTACTS EN CHAMPAGNE-ARDENNE



Comité régional
Champagne-Ardenne
Maison pour tous
72, avenue Gallieni
10300 Sainte-Savine
dr.champard@ldh-france.org

Aube

Section Troyes et Aube
Maison pour tous
72, avenue Gallieni
10300 Sainte-Savine
07 83 26 02 96
ldh10troyes@gmail.com

Ardenne

Section Charleville-Mézières
BP 246
08103 Charleville-Mézières Cedex
ldh08charleville@gmail.com
ldh08charleville.blogspot.fr

Section Vouziers
Hôtel de ville
08400 Vouziers
ldhvouziers@orange.fr

Haute-Marne

Section Chaumont
Maison des associations
Pôle Rostand
24, rue des Platanes
52001 Chaumont

Marne

Section Châlons-en-Champagne

Section Reims
Maison de la vie associative
122 bis, rue du Barbâtre
51100 Reims
ldh.reims@ldh-france.org

Adhérer à la LDH

Pour adhérer directement sur Internet, rendez-vous sur www.ldh-france.org/Adherer
ou envoyez ce bulletin à LDH, 138 rue Marcadet, 75018 Paris

Mme M. Prénom:
Adresse: Tél.:
..... Mail:

Je souhaite adhérer à la LDH.



